Que pensez-vous du tatouage?

Un lecteur du Héraut m'a posé la question suivante :

"*Je me pose la question sur l'engouement pour les tatouages, je crois voir depuis peu une véritable montée des gens qui se font tatouer. J'ai pensé à toi pour quelques réponses, quand tu auras le temps ou l'opportunité. C'est vraiment un phénomène grandissant. Pourquoi ce besoin comme d'une identité extérieure. Si tu as lu sur le sujet ou quelques références.*"

Je n'ai pas lu sur le sujet, mais voici quelques réflexions à propos de la pratique du tatouage. À ma connaissance, un seul passage de la Bible parle directement de cette pratique :

> Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de figures sur vous. Je suis l'Éternel. (Lv 19.28)

D'autres traductions ont "tatouages" au lieu de "figures". Les incisions (piercings) et les tatouages étaient des pratiques païennes liées à l'occultisme. Une sœur, qui aimait le piercing et le tatouage et à qui j'avais cité ce texte, m'avait répondu qu'elle classait ce passage avec la question des viandes sacrifiées aux idoles (1 Co 8) et les interdictions temporaires de l'Ancienne Alliance (Ac 10:9-16).

Je ne crois pas qu'elle avait entièrement tort, bien que les chrétiens doivent se garder du culte des idoles lorsqu'il leur arriverait de manger des viandes qui leur sont sacrifiées (1 Co 10:19-20). Autrement dit, s'il y a quoi que ce soit de légitime dans le piercing et le tatouage, cela ne peut inclure la pratique occulte décrite en Lv 19:28. Mais, est-ce que le piercing et le tatouage détachés d'un culte ésotérique ou de certaines formes extrêmes que l'on voit peuvent être pratiqués en toute bonne conscience par des chrétiens?

Sans affirmer catégoriquement que le tatouage est un péché, voici trois raisons pour lesquelles il m'apparaît que les chrétiens devraient s'abstenir de cette pratique.

1. Votre corps ne vous appartient pas

La question ne concerne pas premièrement la préférence individuelle, les goûts esthétiques ou les opinions concernant la liberté chrétienne. La question est : qui est propriétaire du membre que l'on veut tatouer? L'apôtre déclare :

> [19] Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous,
> que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes?
> [20] Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps
> et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. (1 Co 6.19-20)

Votre corps est la propriété de Dieu, avant de faire des graffitis sur sa demeure, réfléchissez bien au fait que le propriétaire pourrait en être indisposé. Un jour, chaque homme, chrétien ou non, rendra compte de ce qu'il aura fait "étant dans son corps" (2 Co 5:10). Il ne me semble pas y avoir beaucoup d'évidences bibliques indiquant que Dieu aimerait les tatouages ou même qu'il laisserait à notre discrétion leur usage. Donc, si on doit opter pour l'alternative la plus

sûre, à mon avis on ne risque rien en ne se faisant pas tatouer, mais peut-être offensons-nous Dieu en recourant à cette pratique.

2. Le culte de l'apparence

Notre société est obsédée par l'image qu'elle cherche à façonner de manière à y trouver sa gloire. Ceci est une caractéristique de la condition idolâtre de l'homme. Celui-ci est un fabricant d'images devant lesquelles il se prosterne :

> 22 Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous ; 23 et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, et des reptiles. 24 C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs cœurs ; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps ; 25 eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen ! (Rm 1.22-25)

Que recherchent les gens dans la pratique du tatouage? Ils veulent projeter une image, se donner une identité, ils veulent mettre leur corps en valeur. N'y a-t-il pas une tendance manifestement idolâtre dans ces intentions? Peut-on réellement chercher la gloire de Dieu et l'effacement de soi (Jn 3:30) en poursuivant une pratique qui nourrit l'idolâtrie du corps et qui altère l'image de Dieu qu'est l'homme?

3. Dans le doute il faut s'abstenir

J'espère que mon argumentation jusqu'à présent aura été suffisante pour semer au moins le doute à propos de la banalité du tatouage. Il n'est pas uniquement question d'encre, de peau et d'art, mais de cultures opposées, de cœur et de Dieu. Nous n'avons pas un commandement biblique explicite à ce propos, cependant nous avons cette recommandation biblique qui s'applique en pareil cas :

> 22 Heureux celui qui ne se condamne pas lui-même dans ce qu'il approuve ! 23 Mais celui qui a des doutes au sujet de ce qu'il mange est condamné, parce qu'il n'agit pas par conviction. Tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché. (Rm 14.22-23)

Je sais que même si je ne peux affirmer que tatouage = péché ; je ne pourrais pas me faire tatouer sans avoir l'impression de pécher puisque je n'agirais pas par conviction. Agir dans le doute est péché puisque cela revient à se condamner dans ce que l'on approuve.

Conclusion

Maintenant, je ne voudrais pas qu'on fasse un mauvais usage de mes recommandations en me faisant dire plus que je n'ai dit. En m'opposant à la pratique du tatouage, je n'ai pas affirmé que le maquillage est une abomination. En présentant le piercing comme un rituel païen, je n'ai pas condamné l'usage sobre de boucles d'oreilles. Et en dénonçant le culte de l'apparence, je n'ai pas jeté la pierre à une modeste mise en valeur de la beauté.

De plus, je ne voudrais pas mettre un fardeau sur la conscience des gens déjà tatoués. Mon argumentation était destinée à dissuader les personnes de recourir à cette pratique dans le futur et non à fustiger ceux qui l'ont fait dans le passé. Que chacun demeure dans l'état où il était lorsque le Seigneur l'a appelé (1 Co 7:20) et qu'il glorifie dorénavant Dieu dans son corps et son esprit.

***

Le pasteur Denault a demandé à un collègue pasteur ce qu'il pensait de son article avant de le publier. Ce dernier lui a répondu : « Mon tatoueur s'apprêtait à m'écrire sur la fesse gauche : *J'aime ma maman*, mais après la lecture de cet article je vais m'en abstenir. » Le pasteur Denault a considéré cela comme un *imprimatur*.

Publié sur : www.unherautdansle.net/tatouage, le 2 septembre 2014 par Pascal Denault, (1086 mots).